



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

Algérie

Question écrite n° 9466

Texte de la question

M. Alain Ferry attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur la situation dramatique que connaît l'Algérie. Les principales victimes des massacres sont des civils, des innocents. La communauté internationale ne peut pas rester les bras croisés. Une délégation européenne a été envoyée à Alger, afin d'introduire un dialogue véritable entre l'Union européenne et le pouvoir algérien. Certains estiment que cette mission constitue les prémices d'un dialogue véritable entre le pouvoir algérien et l'Union européenne. D'autres ont le sentiment qu'il ne faut pas attendre grand-chose de ces rencontres. Il souhaiterait connaître sa position motivée à ce sujet, ainsi que son plan d'actions.

Texte de la réponse

Les massacres effroyables perpétrés en Algérie ont frappé d'horreur l'opinion publique internationale. Le gouvernement français condamne, comme il n'a jamais cessé de le faire, ces actes terroristes. Face à ces événements dramatiques, le Gouvernement souhaite appuyer les efforts engagés en Algérie pour mettre un terme à la violence. Au plan bilatéral, il s'emploie à établir les conditions d'un dialogue aussi ouvert et naturel que possible avec les autorités algériennes. Le Gouvernement s'efforce également d'adapter sa politique de coopération à l'évolution des besoins de l'Algérie, en particulier dans les secteurs qui bénéficient à la population. Il est enfin disposé à soutenir les initiatives lancées par les parlementaires français afin de renforcer leur coopération avec leurs homologues algériens, ainsi que les manifestations de solidarité concrètes en faveur du peuple algérien qui émanent de la société civile française. Le Gouvernement considère par ailleurs que l'Union européenne a un rôle essentiel à jouer pour encourager et faciliter la mise en oeuvre du programme de réformes amorcée par les autorités algériennes. L'accord d'association entre l'Algérie et l'Union européenne, qui est en cours de négociation, peut contribuer très utilement à l'ouverture de l'économie algérienne et à son intégration dans l'espace euro-méditerranéen. Le dialogue politique entre l'Union européenne et l'Algérie avait été engagé en novembre 1997 à l'occasion du déplacement du ministre algérien des affaires étrangères à Luxembourg. Il s'est poursuivi et développé avec la visite de la troïka européenne en Algérie les 19 et 20 janvier, puis celle de la délégation du Parlement européen du 8 au 12 février. Les récents déplacements de parlementaires français et européens ont également contribué à faire mieux connaître la situation en Algérie, ainsi que la démarche du gouvernement algérien. Le gouvernement français estime utile de poursuivre sur cette voie. Il apporte donc son soutien aux initiatives de l'Union européenne destinées à renforcer ses liens avec l'Algérie. Afin de répondre au besoin d'information de la communauté internationale, le Gouvernement souhaite enfin encourager le gouvernement algérien à explorer plus avant la voie du dialogue avec les Nations unies. Il espère notamment qu'Alger acceptera d'inviter prochainement, comme l'a proposé l'Union européenne, les rapporteurs spéciaux placés auprès de la commission des droits de l'homme.

Données clés

Auteur : [M. Alain Ferry](#)

Circonscription : Bas-Rhin (6^e circonscription) - Union pour la démocratie française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 9466

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 2 février 1998, page 490

Réponse publiée le : 11 mai 1998, page 2641